PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE DE L'ESPE DE L'ACADEMIE DE POITIERS DU 8 JUIN 2016

Affaire suivie par C. COSTA
PV2016.06.08
Courriel : christophe.costa@univ-poitiers.fr

ADOPTÉ

Par courrier du Président du conseil d'école et du Directeur de l'ESPE de l'académie de Poitiers en date du 1er juin 2016, le Conseil d'école de l'ESPE de l'académie de Poitiers a été convoqué pour une réunion le mercredi 8 juin 2016.

Étaient présents :

Membres élus :
- M. Mario COTTRON directeur de l'ESPE,
- Mme Elvire DIAZ, Professeure d'Université, UP,
- Mme Stéphanie VOLTEAU, Maître de Conférences, site ESPE de la Vienne, UP
- M. Bertrand LEBOT, PRCE, site ESPE des Deux-Sèvres, UP
- M. Philippe PEAUD, PRCE, site ESPE de la Vienne, UP
- Mme Agnès GIRAUD, PRCE, site ESPE des Deux-Sèvres, UP
- Mme Valérie NOUVIALE, PRCE, site ESPE de la Charente, UP
- Mme Lydie TAHO TAZA, Biatss, site ESPE de la Vienne, UP
- M. Bruno DEFEVER, Biatss, site ESPE de la Vienne, UP

Représentants des étudiants :
- M. Yann BAILLY, DU PE, site ESPE de la Vienne

Représentants de l'Université de Poitiers :
- Mme Sybille LAJUS, Assesseure Pédagogie de Lettres et Langues
- M. Jean-Philippe BIOLLEY, Assesseur Pédagogique de Sciences Fondamentales Appliquées
- Mme Ghislaine STOUDER, Assesseure Pédagogique, Sciences Humaines et Arts

Personnalités extérieures :
- M. Eric ESPERET, Président du CE
- M. Frédéric ROUSSEAUX, Vice-président CFVU, ULR
- M. Patrick MOTILLON, Responsable Formations MEEF, ULR
- M. Olivier HIMY, IA-IPR, Rectorat de Poitiers

Membres invités permanents :
- M. Christophe COSTA, responsable administratif de l'ESPE
- M. Philippe DEVAUX, Directeur du site ESPE de la Vienne
- M. Jean-Marie MESLIER, Directeur du site ESPE de la Charente

Invité :
- M. Daniel GAONAC'H, Président du COSP

Étaient représentés :
- M. Jacques BOUCHAND, procuration à M. PEAUD

Étaient excusés :
- Mlle Nayeli ALVARADO, M2 PE, site ESPE des Deux-Sèvres
- Mlle Juliette BERNARD GOURRIBON ; M1, ULR
- M. Quentin BROSSARD, M1 EE, site ESPE de la Vienne
- M. François PROUST, MAIF
- Mme Marie SOULISSE, directrice du site ESPE des Deux-Sèvres, UP
- Mme Valérie FAVIEZ-DECROIX, MGEN

E Esperet ouvre la séance à 14h10 et énonce le nom des nouveaux membres du Conseil d'Ecole :

- Frédéric ROUSSEAUX, VP CFVU à l'ULR et géographe
- Jean-Louis NEMBRINI, représentant de la Grande région ALPC et par ailleurs Président du Conseil d'Ecole de l'ESPE de Bordeaux

Il leur souhaite la bienvenue.

M Cottron annonce le décès dans des conditions tragiques de Sylvie Bonnelle qui était enseignante à l'ESPE et spécialiste de l'accompagnement en formation initiale et continue. Elle travaillait sur la formation de formateurs et était très investie dans un groupe de travail national de recherche sur ce sujet.
Il rend également hommage à une étudiante en master MEEF de mathématique décédée il y a quelques semaines dans un accident de la circulation.
Il associe à cet hommage deux collègues récemment décédées qui avaient exercé sur notre site d'Angoulême, Sylvie Loizeau (IEN qui a dirigé le site IUFM de la Charente) et Marie-Hélène Popelard (Maître de conférences en philosophie et esthétique à l'IUFM).
Une minute de silence est respectée en hommage aux personnes décédées.

1- Approbation du procès-verbal du CE du 10 février 2016

E. Diaz évoque une erreur au paragraphe 6 (« Depuis la rentrée 2016 ») et précise qu'il s'agit de la rentrée 2015.

Elvire Diaz évoque l'une des questions diverses et demande quelles sont les formations continues proposées par des enseignants de l'ESPE qui ont été retenues dans le PAF.
M. Cottron répond qu'il n'est pas sûr qu'il y en ait eu compte tenu de la priorité donnée à la réforme du collège.
O. Himy annonce qu'il y a eu quelques formations proposées hors réformes du collège sans en connaître le volume. Il ajoute que cette année cinq journées de formation étaient prévues pour la réforme du collège mais qu'une a été reportée au premier trimestre 2016-2017 (celle relative à l'évaluation).

Nombre de votants : 18 (17 présents et 1 procuration)
Pour : 18
Contre : 0
Abstentions : 0
Ne prenant pas part au vote : 0

PROJET DE PROCES VERBAL avec rectification ADOPTE

2- Informations diverses présentées par M Cottron

- Nomination le 3 mars 2016 d'un nouveau recteur d'académie, Anne Bisagni (Titulaire d'une thèse de médecine, d'un DEA d'immunologie à l'Institut Pasteur et ayant exercé comme chef de clinique à l'hôpital Cochin). En juin 2012, elle est nommée conseillère diplomatique au cabinet de Geneviève Fioraso, puis devient Inspectrice générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche (IGAENR). Avant sa nomination dans l'académie, elle était Conseillère technique pour les questions liées à l'enseignement supérieur et la recherche au sein du pôle éducation du cabinet du Premier ministre.

- Election de Jean Marc Ogier à la présidence de l'ULR (Ex directeur du L3I, ex VP numérique) et de Yves Jean à la présidence de l'UP.

Les VP CFVU sont respectivement Frédéric Rousseaux et Virginie Laval.

- A l'initiative de la ministre, une journée nationale d'échanges sur les ESPE a été organisée le 24 mai (intro de D. Filâtre, 4 tables rondes, conclusion de la ministre).
Sur le site du Réseau national des ESPE est déposée la contribution du Réseau pour chacune des tables rondes et l'intervention de la ministre (laquelle porte sur la constitution d'une instance académique de l'élaboration et du suivi d'un document stratégique annuel sur la mise en œuvre des missions de l'ESPE, la demande faite aux recteurs d'associer les ESPE à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans académiques de formation, en particulier pour assurer le lien avec les ressources universitaires, l'importance du lien recherche-formation en précisant qu'elle s'appuierait sur l'expérimentation de l'Institut Carnot d'Éducation).

- Il se tiendra le 7 juillet un séminaire entre les équipes de direction des 4 partenaires de l'ESPE. Deux thèmes, la FI (professionnalisation et alternance intégrative) et la FC (néo titulaires, et transfert des résultats de la recherche).

- l'ESPE organise le mardi 14 juin une journée recherche sur le thème « l'école face au complotisme ». Il est dommage que peu d'enseignants de l'ESPE soient inscrits à ce jour.

- En réponse à une question posée aux derniers CE, c'est David Févin (Prag EPS) qui aura pour mission la direction du site ESPE de Poitiers à partir de la rentrée de septembre 2016. Depuis cette décision (fin des vacances d'hiver), il est à signaler un gros investissement de notre collègue pour préparer la rentrée (concertation avec les départements de formation, avec les partenaires du rectorat, formation pour la maîtrise d'applications numériques utiles à l'élaboration des emplois du temps, ...).

- Un glossaire de sigles fréquemment utilisés dans le cadre de l'ESPE est désormais disponible sur le site internet de l'ESPE.

- Le calendrier des Conseils d'Ecole de l'année 2016-2017 a été envoyé à tous les membres du conseil.

3- Révision des maquettes des parcours adaptés présentée par MM Cottron et Meslier

Ces parcours de formation adaptés prennent appui sur des enseignements du Master MEEF, avec un stage en situation de responsabilité à ½ temps.

Les principales adaptations des contenus de ces parcours sont :

***Parcours P4 et P6** : Un enseignement dédié pour répondre au travail scientifique réflexif à mener, travail qui doit prendre appui « sur des connaissances et compétences acquises dans le cursus précédent, mais dans un contexte professionnel renouvelé » (note DGESCO/DGESIP/DGRH du 28 octobre 2015). Pour le parcours P6, des apports de recherche documentaire compléteront cet enseignement dédié. Ces contenus remplacent la participation des stagiaires aux enseignements de projet partenariat ou interdisciplinaire proposés aux étudiants et stagiaires du M2 MEEF, les attendus n'étant pas les mêmes selon ces différentes populations d'usagers.*

***Parcours P4 et P6 MEEF PLC**: Ajout en début de semestre 3 de 10h d'analyse de pratique et suivi de l'activité du tuteur pendant les deux premières semaines de septembre pour ce type de stagiaires n'ayant pas effectué de M1 MEEF. Ce type d'apports était déjà proposé pour le MEEF 1er degré cette année.*

***Parcours P5** : Passage de 4h à 6h des enseignements de projet collaboratif au S3 et proposition d'un nombre de journées thématiques (JT) plus importantes (pour l'année en cours,*

4 JT inter degré, 1 JT 1er degré et 1JT 2nd degré – pour 2016-2017, proposition de 2JT inter degré supplémentaires). Comme cette année, ces journées seront communes entre les étudiants stagiaires de l'UP et de l'ULR. L'ULR portera une des journées.

Ces propositions doivent mieux répondre aux besoins des stagiaires concernés par ces parcours adaptés. Elles sont aussi construites dans un souci de cohérence entre les 3 mentions MEEF.

Y. Bailly précise qu'il a trouvé les journées thématiques très intéressantes car elles rassemblaient stagiaires PE et PLC et avaient un caractère très professionnel. Il demande dans quelle mesure la participation à ces journées peut être évaluée.

Un long débat s'en suit sur l'évaluation au sein des MEEF.

E. Espéret rappelle aux membres du conseil que cette question doit être débattue dans les autres instances de l'ESPE et non au Conseil d'Ecole.

Nombre de votants : 18 (17 présents et 1 procuration)
Pour : 17
Contre : 0
Abstentions : 1
Ne prenant pas part au vote : 0

Révision des maquettes des parcours adaptés ADOPTEE

4- Modification du référentiel des activités des enseignants présentée par M Cottron

Compte tenu du courrier envoyé cette semaine (semaine 23) au Directeur sur ce sujet par plusieurs enseignants de l'ESPE, M Cottron suggère de ne pas soumettre la proposition au vote du conseil de ce jour.
Comme le rappelle ce courrier, M Cottron atteste que rien dans la note DGESCO/DGESIP/DGRH du 28 octobre 2015 n'oblige à un travail collectif pour les stagiaires des parcours P4 et P6, mais que rien ne l'interdit non plus.
Se référant à cette même note des directions nationales, M Cottron indique que nous devrons, dès 2016-2017, intégrer dans les jurys de soutenance de l'ensemble des productions écrites (mémoire des P1, écrits réflexifs des P4 et P6, projets collaboratifs des P5) un professionnel du 1er degré ou du 2nd degré au côté des deux universitaires.
S'agissant de la valorisation de l'encadrement de ces travaux, des discussions devront être cependant menées (en réunion des départements et en bureau des études) pour un vote au Conseil d'Ecole de septembre. M Cottron estime que le suivi d'une production écrite réalisée collectivement par 3 usagers ne justifie pas 24 h de travail. Il précise qu'il souhaite avoir un usage raisonné du référentiel. Lors de l'année 2015-2016, le nombre d'heures d'enseignement des enseignants de l'ESPE était de 14 900 h. Au cours de la même période, le référentiel s'est élevé à 3 350 h, soit 18% du total d'heures. Ce chiffre est bien supérieur à celui constaté dans les autres composantes. Il ajoute que si l'ESPE ne parvient pas elle-même à diminuer ce pourcentage, elle pourrait être contrainte de le faire.
P. Devaux précise que le référentiel présente de fortes disparités entre les composantes.
S. Volteau informe le conseil du caractère très chronophage des suivis d'écrits, et estime à 2h le temps passé à suivre chacune de ces productions écrites.
E. Diaz estime qu'il est préférable de revoir l'ensemble du référentiel et non un seul aspect.

M. Cottron répond qu'il n'est pas possible matériellement de modifier l'intégralité du référentiel pour septembre 2016.
E. Espéret précise que le référentiel est adopté par le CA de l'UP et qu'on ne peut que faire des aménagements. Il demande à ce que ***le vote concernant la diminution du référentiel pour le suivi des écrits réflexifs ait lieu au prochain conseil sans débat puisque celui-ci aura eu lieu en amont****.*

M. Cottron propose d'augmenter le nombre d'heures du ***référentiel pour la co responsabilité d'un parcours*** *selon les modalités suivantes :*
- 20 h si l'effectif est supérieur à 35 stagiaires ;
- 15 h si l'effectif est compris entre 17 et 35 stagiaires ;
- 10 h si l'effectif est inférieur à 17 stagiaires.

Nombre de votants : 18 (17 présents et 1 procuration)
Pour : 17
Contre : 0
Abstentions : 1
Ne prenant pas part au vote : 0

Modification du référentiel pour la responsabilité d'un parcours ADOPTEE

5- Expérimentation de l'évaluation par compétences du M2 MEEF 1er degré à l'ULR présentée par P. Motillon

L'expérimentation sera mise en place à la rentrée de septembre 2016 pour le M2 1er degré. Elle a été motivée par le constat qu'il était parfois difficile de donner une note bien qu'il soit possible de valider des compétences.

Le référentiel de compétence a été mis en cohérence avec la maquette de sorte que les compétences couvrent la maquette et la maquette couvre les compétences.
Les étudiants déposent leurs travaux qui leur semblent nécessaires pour attester de leurs compétences sur un porte folio numérique. C'est au cours de séance de tutorat que le tuteur et le référent vérifient avec le stagiaire, à travers le porte folio et un échange, si les compétences sont validées. Le tutorat est assuré les mercredis après-midi. Les séances sont nombreuses en début d'année et deviennent moins fréquentes au fur et à mesure des mois. Les compétences sont validées (ou pas) au cours de trois séances (décembre, avril et juin).

Les IEN ont fait un retour positif de cette expérimentation qui sera peut-être élargie au M2 PLC à la rentrée 2017. Le projet est passé devant le conseil d'UFR qui a approuvé à l'unanimité.

A Giraud annonce ne pas savoir comment caler la maquette actuelle sur les compétences.
B. Lebot demande qui a participé à ce travail.
P. Motillon répond que le travail a été fait collectivement en associant une quinzaine d'enseignants.
Y. Bailly demande si des étudiants ont participé.
P. Motillon précise que les délégués de groupe ont été reçus régulièrement pour leur présenter l'avancée du projet.
P. Devaux exprime le souhait que le travail effectué à l'ULR puisse entraîner l'UP dans la même direction.

A. Giraud précise que lors de la présentation de cette expérimentation par P. Motillon à une réunion des départements de formation, les collègues de l'ESPE avaient des doutes sur sa faisabilité compte tenu de la difficulté à faire coller maquette et référentiel de compétences. Elle souligne que malgré tout, l'ensemble des enseignants n'étaient pas opposés au projet.

6- Eléments structurants de la recherche en éducation, présentation par M. Cottron

Les projets suivants ont été présentés devant les Commissions scientifiques et pédagogiques ainsi que devant le COSP.

- Deux projets e-FRAN déposés (Espaces de formation, de recherche et d'animation numérique) :

. Observer les Compétences des Élèves par leurs Activités Numériques au Cycle 3 (OCEAN-C3).

Le projet est porté par J.F. Cerisier et les partenaires sont Editions Belin, Gutenberg technology, Acad Poitiers, Acad Créteil, ESPE Poitiers, ESPE Créteil, Labos L3I (ULR) et Techné (Poitiers).

Le projet est une contribution à l'opérationnalisation de l'approche par compétences (APC) préconisée en France dans l'enseignement scolaire depuis 2005. Il s'inscrit à la fois dans le contexte de la mise en œuvre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture du cycle 3 (mathématiques et français) et dans celui du plan numérique pour l'école issu de la concertation nationale sur le numérique et notamment de la diffusion des ressources numériques acquises par le ministère de l'Education Nationale pour le cycle 3.

Le projet qui articule recherche fondamentale, développement expérimental et recherche-action est organisé en plusieurs lots principaux : gouvernance, référentiel de compétences, trace, analyse et exploitation des traces, appropriation et valorisation.

20 écoles et 6 collèges sont impliqués. Le budget du projet est de 2 230 023€ (dont 921 265€ d'apport par les partenaires et 1 308 758€ de subvention au titre du PIA).

. Créer un jeu vidéo pour le repérage et l'accompagnement des élèves avec un trouble d'acquisition du langage écrit (dyspraxie-dyslexie) – DysApp.

Le projet est porté par E. Lambert. Les partenaires sont La Maison des Sciences de l'Homme et de la Société (MSHS), Le CeRCA, le Centre d'Etudes et de Recherche en Informatique et Communications – EA4639.du CNAM, l'Ecole d'Orthophonie (Faculté de Médecines de l'Université de Poitiers), l'Institut de Formation en Ergothérapie, le Groupement d'Intérêt Public-Formation Continue et Insertion Professionnelle de l'académie de Poitiers (GIP FCIP), l' Association HandicapEcole , le Cnam Poitou Charentes, le Groupement d'interet scientifique «Innover avec le Numérique pour l'Enseignement, la Formation et les Apprentissages » (GIS INEFA), l'ESPE de l'académie de Poitiers, entreprise Tralalere.

L'objet du projet DysApp est de développer un jeu sur tablette tactile permettant la pratique de la motricité fine et la planification visuo-motrice dans le but de tester le lien entre habiletés motrices et habiletés de lecture/écriture. La validité d'un tel outil sera testée scientifiquement dans le cadre scolaire auprès d'enfants avec un trouble dyslexique et/ou dyspraxique en cycle 3 ainsi qu'auprès d'enfants sans trouble apparent au début de l'apprentissage de la lecture en cycle 2. Les deux principaux objectifs sont 1) une aide pour le repérage précoce des troubles d'apprentissage du langage écrit et 2) une réduction des difficultés d'acquisition du langage écrit (et donc une meilleure réussite scolaire dans l'ensemble des disciplines).

Le développement d'un tel jeu implique un consortium d'experts issus de plusieurs équipes aux compétences complémentaires et appartenant à la même académie: le laboratoire CeRCA est spécialiste des questions d'acquisition du langage écrit et des troubles d'apprentissage, renforcé par un partenariat avec l'Ecole d'orthophonie de Poitiers. La MSHS possède une expertise dans l'analyse 6 en temps réel des productions écrites. Le CNAM est reconnu dans le développement de jeu vidéo avec l'analyse fine des profils des joueurs. Tralalere possède l'expérience et l'infrastructure pour le développement et la diffusion d'application numériques à l'

intention des enfants. Enfin l'ESPE de Poitiers sera un relais de formation et de promotion auprès des futurs enseignants.
10 écoles, 2 collèges et 1 SEGPA participent au projet dont le budget total est de 1 765 596€ (dont 906 588 d'apports par les partenaires et 744 119€ de subvention au titre du PIA).

- Lieu d'éducation associé :
Suite à l'appel à projet de l'IFE, le collège G. Philippe à Niort vient d'être retenu comme un lieu d'éducation associée, avec une activité de recherche pilotée par J.C. Croizet et l'implication du CARDIE E. Barjolle.
L'intitulé de l'action de recherche est « Influence du contexte sur les apprentissages ». Tous les enseignants du collège sont impliqués. Le projet est d'étudier l'impact de la suppression des notes sur la motivation des élèves via la réponse aux questions suivantes :

- ✓ *Quels contextes et pratiques favorisent la réussite de tous les élèves ?*
- ✓ *L'évaluation des compétences sans note a-t-elle une influence sur la motivation des élèves ?*
- ✓ *L'évaluation des compétences permet-elle d'accompagner les élèves davantage vers la maîtrise plutôt que vers la performance ?*
- ✓ *Quels sont les effets de la coopération des élèves dans les apprentissages ?*
- ✓ *Comment mettre en place une évaluation formative pour apprendre ?*

D. Gaonac'h précise que le COSP et les commissions recherche et pédagogie ont longuement travaillé sur les projets e-Fran. Les partenaires y ont montré un intérêt manifeste. Du point de vue de J.M. Monteil, à l'origine du projet e-Fran, les ESPE ont l'obligation d'être acteurs notamment à travers les liens avec le terrain (stagiaires ou formateurs) et en termes de formation. Les problématiques touchées dans ces projets pourraient avoir des conséquences sur la conception des formations et la manière dont on peut entrevoir une application assez directe d'opération de recherche sur les formations.

E. Espéret précise que les LEA reprennent l'idée des équipes associées qui existaient à l'INRP. Les LEA sont un réseau.

A côté de cela il y a une initiative qui a son siège à l'IFE. Il s'agit des ICE (Instituts Carnot d'Education). L'idée est de faire du transfert à partir de la recherche fondamentale. Il y a un pilote qui est train de se mettre en place pour la grande région Auvergne Rhône Alpes. Il y a eu un appel à manifestation d'intérêt séparé vis-à-vis des établissements ou bassins ou rectorat et un appel séparé auprès des chercheurs qui pouvaient avoir à proposer des axes de recherches en lien avec l'éducation. Puis il y a eu des réunions mixtes enseignants d'établissement et chercheurs. Une quarantaine de projets ont été montés Ces projets sont en train d'être expertisé. Il y aura un bilan en octobre pour savoir si le dispositif sera généralisé ou pas. Les ICE sont complétement indépendant des LEA. Ce serait intéressant que l'ESPE de Poitiers s'y intéresse.
M. Cottron ajoute que la formation initiale est la mission première de l'ESPE. C'est celle qui est la plus visible, mais aussi celle qui est très tributaire des choix politiques et soumise à révision régulière à chaque alternance politique. Nous avons d'autres missions (contribution à la formation continue, contribution aux évolutions de la pédagogie universitaire, contribution à la structuration de la recherche en éducation, déploiement du numérique éducatif) qu'il convient de mener pour avoir une légitimité. Il est essentiel de nous impliquer plus que nous ne le faisons dans ces missions qui relèvent d'une vision systémique de la formation. Les deux projets e-FRAN déposés, l'activité labélisée du lieu d'éducation associé, sont autant d'opportunités que nous devons saisir.

7- Questions diverses

M.Cottron annonce que la Rectrice a sollicité les deux Présidents d'université pour mettre en place le dispositif EAP. L'académie est dotée de 16 supports pour des étudiants apprentis de L2 et L3 en mathématiques, français, anglais et allemand. C'est la CFA qui gèrera le dispositif. Les universités vont intégrer le dispositif mais sans modifier les maquettes.

P. Peaud évoque la certification des formateurs académiques. Il précise que l'ESPE interviendra dans la formation aux épreuves d'admission et demande quelle est l'organisation prévue.
O. Himy répond que la formation passera par trois modules du master PIF – FACo.
P. Péaud ajoute qu'un travail de conventionnement est actuellement en cours avec le rectorat pour le cadrage du dispositif de formation.

P. Péaud souhaite savoir ce qui est prévu à la prochaine rentrée pour les fonctionnaires stagiaires en difficulté.
O. Himy répond que les stagiaires des parcours P4 et P6 seront dans leur établissement avec leur tuteur dès la rentrée scolaire au 12 septembre, de façon à rapidement avoir les outils pour tenir la classe. Il ajoute qu'il sera demandé aux tuteurs de faire remonter beaucoup plus rapidement que cette année le nom des stagiaires en difficulté, de façon à anticiper l'accompagnement.
P. Péaud s'étonne du fait que le dispositif d'accompagnement qui a bien fonctionné de 2007 à 2015 n'a pas été performant cette année. Il souhaite que la formation spécifique de soutien puisse débuter dès le mois d'octobre car certains stagiaires sont en réelle souffrance. Il ajoute que la période d'immersion évoquée plus haut pour les stagiaires des parcours P4 et P6 permettra peut-être de régler quelques difficultés mais que des stagiaires d'autres parcours peuvent être en souffrance.
O. Himy précise qu'il faudra une impulsion politique forte de la Rectrice sur ce dossier et mieux définir les critères qui permettront de considérer un stagiaire en difficulté.
P. Péaud répond que les critères sont connus depuis longtemps et que de nombreuses études existent sur le sujet.

S. Volteau demande si un compte rendu du conseil de perfectionnement sera envoyé aux enseignants.
M. Cottron répond que oui.

S. Volteau demande s'il est possible d'anticiper les prochaines élections pour le remplacement du siège laissé vacant par A. Giraud au Conseil d'Ecole.
M. Cottron précise que l'ESPE est souvent tenu de respecter le calendrier électoral de l'UP et qu'il n'est pas possible aujourd'hui de répondre à cette question.

La séance prend fin à 17h30
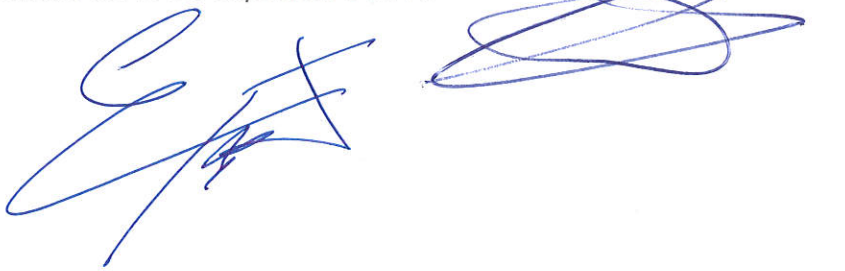
Prochain CE le 28 septembre 2016